



## Avis de poursuite par huissier usurpation d'identité

Par **Ralbol**, le **11/02/2015** à **20:08**

Bonjour, je viens de recevoir un avis de poursuite par huissier de justice a mon nom dans ma boite au lettre , l'infraction est un défaut de présentation du permis qui date du 24-06-2014 contrôlé par un agent sur autoroute mais le problème c'est que quelqu'un c'est fait passé pour moi et ce n'est pas mon véhicule ni mon adresse ( cela doit etre une de mes connaissance mal attentionné qui connait peut etre ma date de naissance ) que puis-je faire ?

Par **aleas**, le **11/02/2015** à **20:20**

Bonjour,

Avant cette visite d'huissier, vous n'avez reçu aucun avis ?

Vous pouvez aller à la police/gendarmerie, porter plainte.

Par **Ralbol**, le **11/02/2015** à **20:40**

Nn vu que ce n'etait pas mon adresse ( sur ce courrier il y avait une redirection vers mon adresse actuel ) je pense que demain je vais contacté l'huissier pour lui expliqué , sur le courrier il y avait une amande de 40 euro et si non paiement de l'amende il y aura saisie sur le vehicule , moi ça m'arrange qu'ils saisisse lol ( j'aimerais connaitre le propriétaire de ce

vehicule peut etre que je le connait ) je vait porté plainte demain

Par **aguesseau**, le **11/02/2015 à 20:46**

je crains que votre plainte ne soit pas recevable ou mise au panier.

Par **Ralbol**, le **11/02/2015 à 20:54**

et si je portais plainte contre le propriétaire du véhicule Pour usurpation d'identite , et si ce n'est pas lui il connait forcément le coupable pour lui avoir prêté son véhicule ? Est ce une bonne idée

Par **aleas**, le **11/02/2015 à 21:34**

Bonsoir,

[citation]je crains que votre plainte ne soit pas recevable ou mise au panier. [/citation]

Ah, bon ? On vous prend l'identité, des ennuis judiciaires en découlent et la plainte va au panier ?